



Projet Pédagogique 2023/2024



SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
I. Un projet pédagogique, pour répondre à quoi ?	3
LES VALEURS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS	4
I. Les valeurs d'Alfa3a	4
II. Les intentions éducatives.....	4
III. Le Projet Educatif De Territoire - PEDT	5
IV. Les objectifs du projet pédagogique.....	5
L'ACCUEIL DE LOISIRS	14
I. Historique.....	14
II. Locaux et emplacement.....	14
III. Période d'ouverture	14
IV. Public de la structure.....	15
L'EQUIPE D'ANIMATION.....	16
I. La directrice.....	17
II. L'animatrice référente	17
III. Rôle de l'animateur.....	17
IV. La secrétaire comptable	18
V. Formations et évaluation.....	18
LE FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS	19
I. L'accueil en permanence.....	19
II. Associer à, et pour la vie de la structure	21
III. Accompagner l'épanouissement.....	22

INTRODUCTION

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement est une structure d'accueil, qui répond à différents besoins. Sur les temps périscolaires, il apparaît comme essentiel comme moyen de garde auprès de bon nombre de famille.

L'équipe d'animation met tout en œuvre, de par son engagement, pour réussir à placer l'accueil de loisirs comme un lieu de choix, reconnu des enfants mais aussi des parents. Trouvant ainsi dans ces lieux la sécurité affective, physique et morale ainsi que des temps divers dédiés aux apprentissages de la vie quotidienne. Ces temps ludiques, placent l'épanouissement individuel et collectif au cœur de nos intentions, à travers le jeu.

Le projet pédagogique de l'ALSH constitue une réflexion collective qui définit des objectifs pédagogiques et les moyens de mise en œuvre pour les atteindre. Ce projet est pensé chaque année, en équipe.

1. Un projet pédagogique, pour répondre à quoi ?

Le projet pédagogique doit répondre aux objectifs éducatifs de l'association Alfa3a.

Ces objectifs désignent l'ensemble des capacités que l'éducation a pour fonction de développer chez les enfants : des attitudes et des comportements (savoir-être), des compétences (savoir-faire), des connaissances (savoir).

L'accueil de loisirs revendique clairement une dimension éducative, aux côtés de la famille, premier lieu d'éducation de l'enfant, et de l'école, lieu de transmission des savoirs. Les outils pédagogiques de l'animation utilisent les loisirs et la vie de groupe pour en faire des supports éducatifs à part entière au service du « savoir-être » et du vivre ensemble.

LES VALEURS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Outre le fait qu'il s'agit bien souvent d'un mode de « garde » pour les parents, ces temps d'accueil constituent pour les enfants un temps en collectivité, un temps de loisirs, un temps et un espace de transition, de passage entre la maison et l'école ou l'école et la maison. L'équipe travaille ensemble pour établir des objectifs pédagogiques permettant à l'enfant de se sentir accueilli, associé et accompagné afin de pouvoir recréer son monde à lui.

I. Les valeurs d'Alfa3a

Alfa3a (Association pour le Logement, la Formation, l'Animation, Accueillir, Associer, Accompagner)

L'accueil de loisirs des Grands Chênes est géré par l'association Alfa3a.

L'action éducative d'Alfa3a consiste à proposer des espaces d'animation adaptés aux besoins identifiés par catégories d'âge et ainsi permettre à chacun de grandir et de s'épanouir dans le cadre de diverses formes d'accueils de loisirs collectifs (accueil périscolaire, accueil de loisirs mercredis et vacances scolaires).

Celle-ci est portée par le projet éducatif et plus particulièrement à travers les objectifs éducatifs suivants :

- Favoriser l'épanouissement de l'enfant
- Participer à l'apprentissage de la vie collective
- Le développement des valeurs individuelles et sociales

II. Les intentions éducatives

L'Accueil de Loisirs se veut un lieu éducatif à part entière, complémentaire à celui de l'école et de la famille, dans lequel les apprentissages sont amenés de façon ludique.

Ce temps de loisirs offre à l'enfant un espace de découverte à travers le jeu, qui lui permet de s'exprimer au sein d'un groupe, d'apprendre à tenir compte des autres mais aussi de partager des expériences originales et enrichissantes. Le centre garantit le principe de neutralité philosophique, syndicale, politique et religieuse.

III. Le Projet Educatif De Territoire - PEDT

Tous les axes présentés dans le projet éducatif territorial ont été validés par le comité de pilotage mis en place pour l'organisation des nouveaux rythmes scolaires.

- La vie en collectivité ;
- L'autonomie ;
- La participation ;
- L'environnement ;
- Le respect de soi ;
- Le développement durable ;
- La solidarité ;
- La citoyenneté ;
- L'intergénérationnel ;
- Les différents handicaps ;
- Le respect de la pensée de l'enfant.

IV. Les objectifs du projet pédagogique

Dans le respect des grandes intentions éducatives de l'association et en tenant compte du PEDT, l'équipe de l'Accueil de Loisirs travaille à l'écriture et la mise en place d'objectifs généraux et opérationnels. Ces objectifs sont régulièrement retravaillés, notamment lors de changements importants dans l'équipe, ou lors de changements de fonctionnement ou encore de rythmes scolaires.

L'accueil de Loisirs a pour principales missions de proposer des moments agréables aux enfants accueillis tout en veillant à leur sécurité physique, morale et affective.

1 – EN FAVEUR DES ENFANTS

Objectif général

CULTIVER LA CONFIANCE EN SOI

Objectifs

Mettre en avant les différentes réalisations ou performances des enfants

Aider l'enfant à trouver sa place au sein d'un groupe

Sensibiliser au respect des différences

Méthodes

Instaurer des journées « Portes Ouvertes », où les parents pourront retrouver les différents travaux réalisés

Créer des expositions ou spectacles en invitant les parents afin de renforcer l'estime de soi

Encourager et féliciter l'enfant dans ses démarches (artistiques, manuelles, sportives...)

Organiser des temps de rencontre avec des associations locales et partenaires

Nos critères d'évaluation :

- Observer si les différentes salles de l'accueil de loisirs sont décorées avec des créations d'enfants
- Vérifier que les animateurs mettent en place des bilans de journée les mercredis
- Constater une invitation donnée aux familles

Objectif général

**FAVORISER LA PRISE DE CONSCIENCE
SUR SON ENVIRONNEMENT PROCHE**

Objectifs

Encourager les enfants
à découvrir les
alentours

Apporter des notions
sur la protection de
l'environnement

Donner les moyens
d'acquérir des notions de
développement durable

Méthodes

Mettre en place
des sorties de
proximités (parc
du château,
forêt/rivière,
city stade...)

Mise en place
de jeux, de
courses
d'orientation,
de jeux de
pistes

Mettre en place
des activités et
projets sur la
biodiversité

Création
d'outils
permettant aux
enfants de
faire le tri
(poubelles de
tri, recyclage...)

Nos critères d'évaluation :

- Constaté si les enfants ont pu découvrir différents lieux principaux de la commune
- Vérifier si des outils de recyclage et tri ont été créés
- Veiller à ce que des jeux sur ce thème aient été mis en place

Objectif général

PERMETTRE A L'ENFANT DE S'EXPRIMER

Objectifs

Laisser libre court à l'imaginaire et à la créativité de tous

Organiser des temps et lieux pour laisser place à l'imaginaire

Méthodes

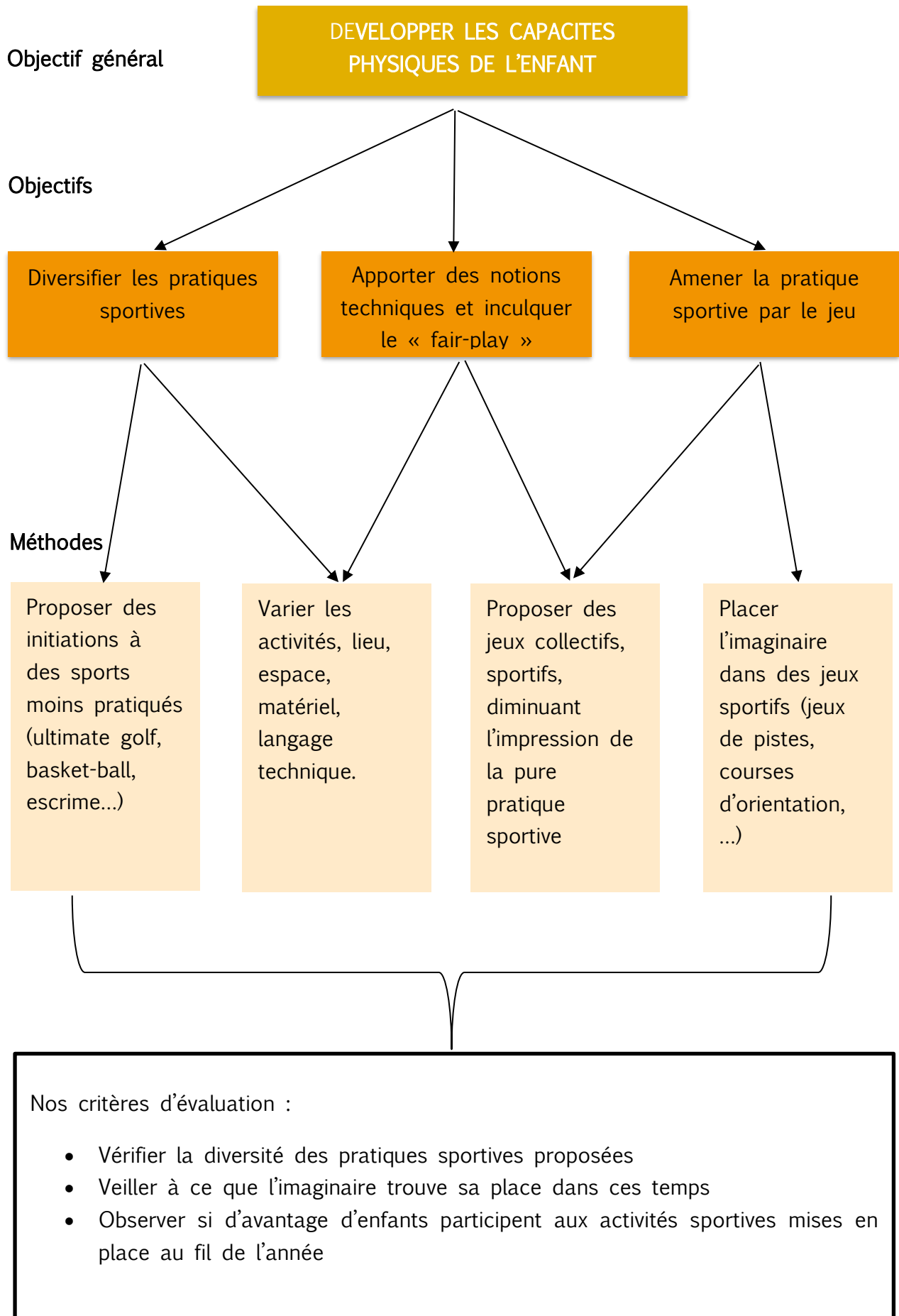
Mise en place d'activités artistiques (danse, chant, mise en scène théâtrale...)

Donner aux enfants le choix (couleurs, matériaux, activités...)

Organisation des grands jeux à thème, des jeux de rôles...

Laisser des temps libres, « l'ennui » étant un moteur aussi indispensable dans la création ou l'imaginaire

- Nos critères d'évaluation :
- Identifier des espaces de déguisements
 - Admirer des spectacles ou scénettes etc. créés par les enfants
 - Vérifier la mise en place de grands jeux
 - Constater que des temps libres sont proposés chaque jour



Objectif général

FAVORISER L'AUTONOMIE

Objectifs

Donner la possibilité à l'enfant de prendre des initiatives

Accompagner l'enfant dans la prise de responsabilité

Respecter le rythme de l'enfant

Méthodes

Rendre du matériel utile accessible dans les salles de façon à encourager la spontanéité

Inviter les enfants à considérer l'entraide comme naturelle et à tenter de faire les choses par eux-mêmes

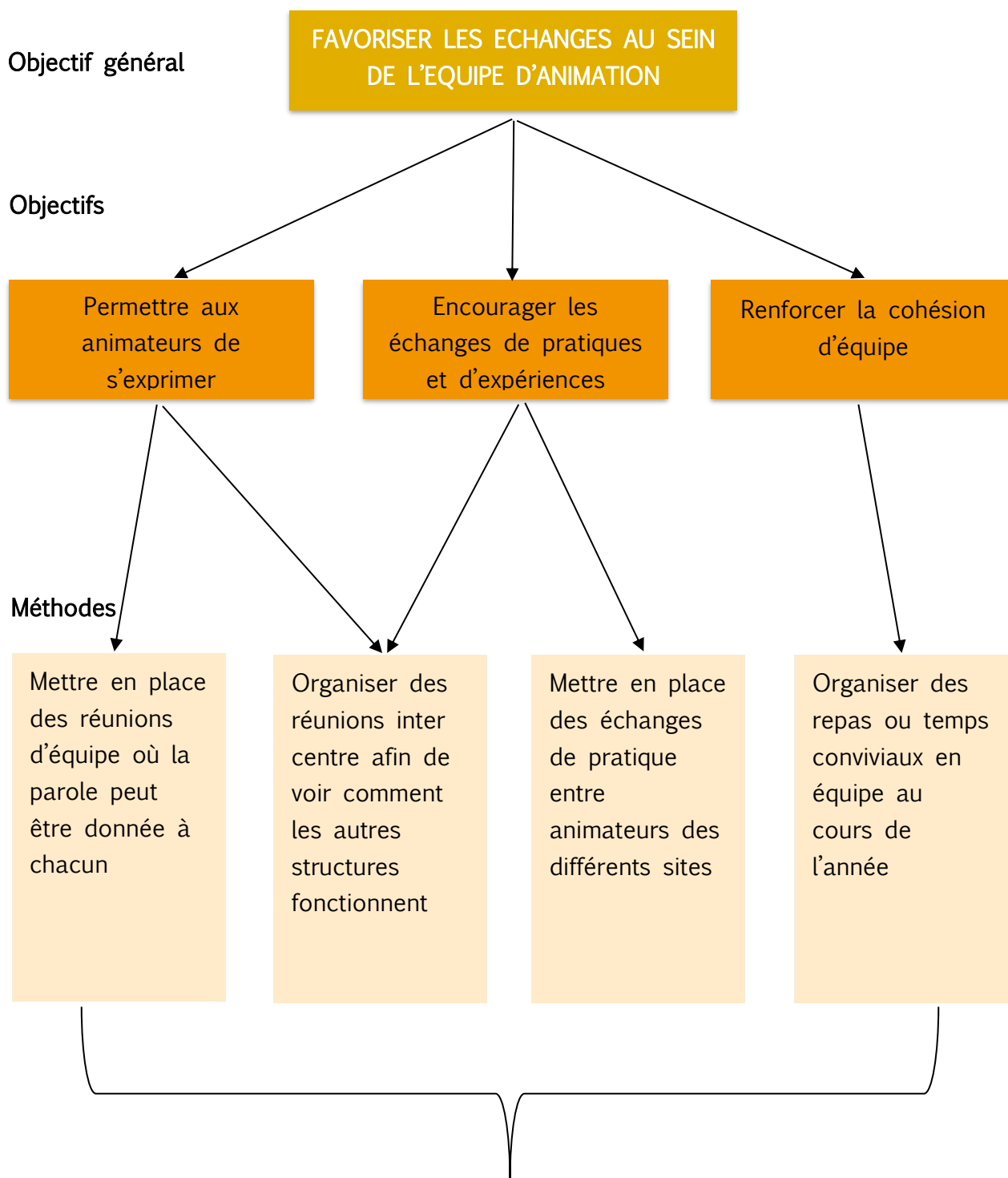
Faire un tableau des responsabilités

Laisser le choix des activités aux enfants. Proposer sans obliger l'enfant à participer.

Nos critères d'évaluation :

- Observer si les enfants s'inscrivent dans le tableau des responsabilités
- Veiller à ce que les enfants participent à un temps choisi, sans avoir le sentiment de n'avoir ni été forcés, ni contraints

2 – EN FAVEUR DE L'EQUIPE



Nos critères d'évaluations :

- Observer si les enfants s'inscrivent dans le tableau des responsabilités
- Veiller à ce que les enfants participent à un temps choisi sans avoir le sentiment de n'avoir ni été forcés ni contraints

Objectif général

FAVORISER L'ACCES A LA FORMATION

Objectifs

Permettre aux animateurs d'avoir une formation reçue 1 fois par an

Mettre en place des temps de formation avec l'équipe

Permettre aux animateurs de faire de l'échange de pratique

Méthodes

Mettre à disposition de l'équipe de la documentation et l'accès à internet pour répondre à leurs besoins

Financer des formations

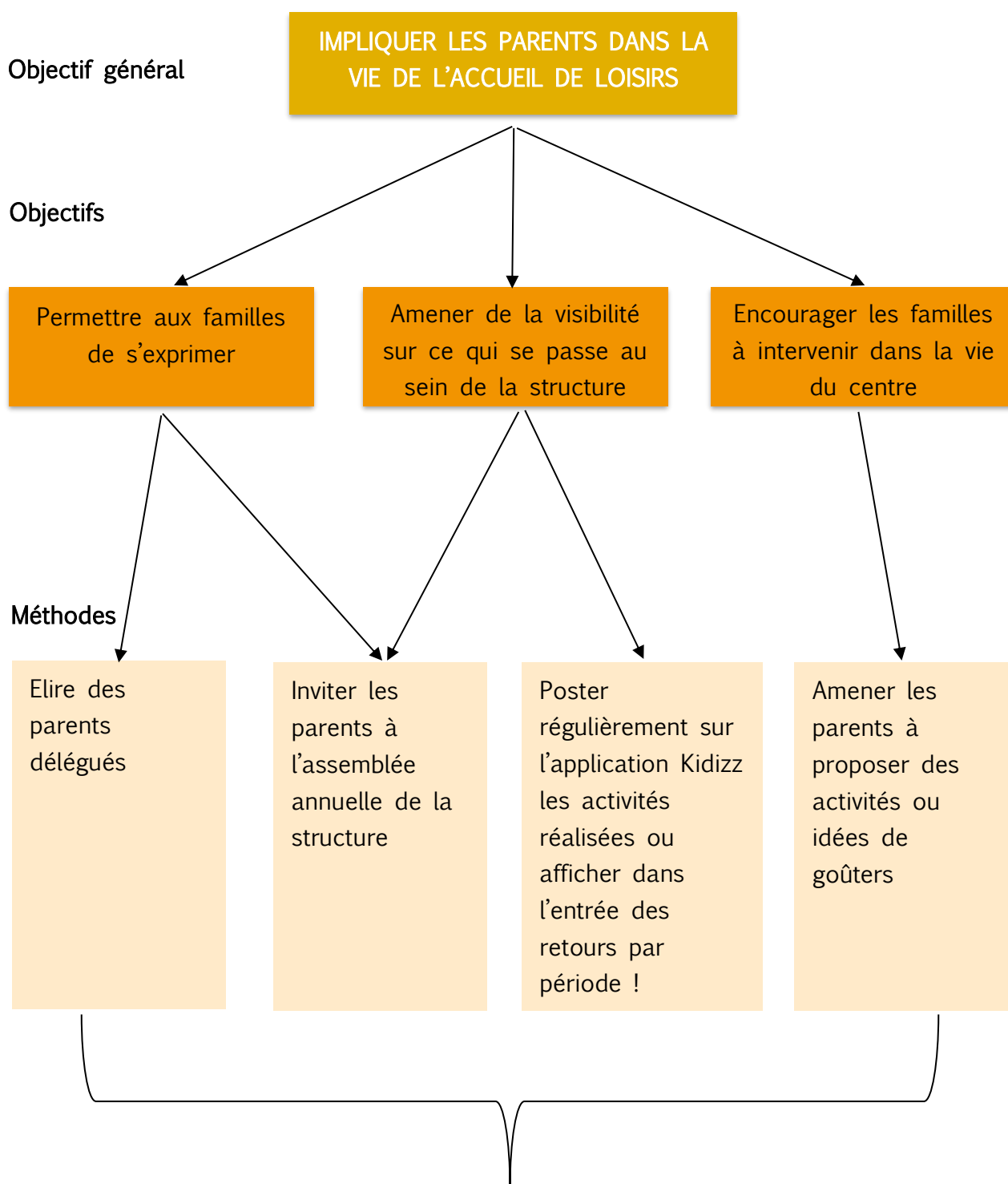
Organiser des formations sur des thèmes précis

Organiser des ateliers d'échange de pratique entre animateurs de différents sites

Nos critères d'évaluations :

- Vérifier que les animateurs aient participer à des temps de formation
- Observer la mise en place d'atelier d'échange de pratique

3 – EN FAVEUR DES FAMILLES



- Nos critères d'évaluations :
- Observer si les parents ont compris le fonctionnement de la structure
 - Voir si les parents prennent la parole lors de conseils ou de réunions
 - Regarder si les parents participent via des idées à la vie du centre

L'ACCUEIL DE LOISIRS

I. Historique

Depuis 1987 maintenant, l'association Alfa3a gère l'Accueil de Loisirs de la commune de Prévessin-Moëns.

La commune de Prévessin-Moëns est une ville de 9 375 habitants, située dans l'Ain.

L'implantation sur le territoire est en adéquation avec les besoins locaux, par ailleurs la structure est ouverte et accessible à tous afin de viser la mixité sociale.

II. Locaux et emplacement

L'Accueil de Loisirs bénéficie des locaux mis à disposition par la mairie de Prévessin-Moëns. Ils se composent de la façon suivante :

- 5 salles d'activités,
- 2 blocs sanitaires (lavabos, toilettes enfants, adultes et handicapés),
- 1 espace de rangement du matériel créatif et d'entretien
- 1 chalet pour les jeux extérieurs
- 2 espaces de rangement du matériel volumineux,
- 1 cuisine,
- 1 bureau de direction.

III. Période d'ouverture

L'Accueil de Loisirs des Grands Chênes est ouvert toute l'année sauf pendant les jours fériés ainsi que pendant 4 semaines en été (alternance entre Juillet et Août) et selon les années, pendant les vacances de Noël. Il propose divers temps d'accueils pour les enfants.

IV. Public de la structure

Capacité d'accueil :

- Accueil Périscolaire
120 enfants
- Accueil mercredi
60 enfants
- Accueil Extrascolaire
60 enfants

Caractéristique du public accueilli :

Les enfants accueillis ont entre 3 et 12 ans.

L'accueil de loisirs est en capacité d'accueillir des enfants handicapés sous réserve de conditions à voir directement avec le directeur.

« Loisirs équitables »

A travers ce label la CAF a pour objectif de favoriser la mixité sociale dans les structures de loisirs éducatifs et l'accès pour tous à ces services.

Cette opportunité nous a permis de redéfinir les objectifs fondamentaux et les valeurs du centre de loisirs que nous souhaitons mettre en œuvre au travers de nos actions.

Il apparaît à tous que la réussite du centre de loisirs passe par le partage et la compréhension du microcosme social auxquels les enfants seront confrontés toute leur existence.

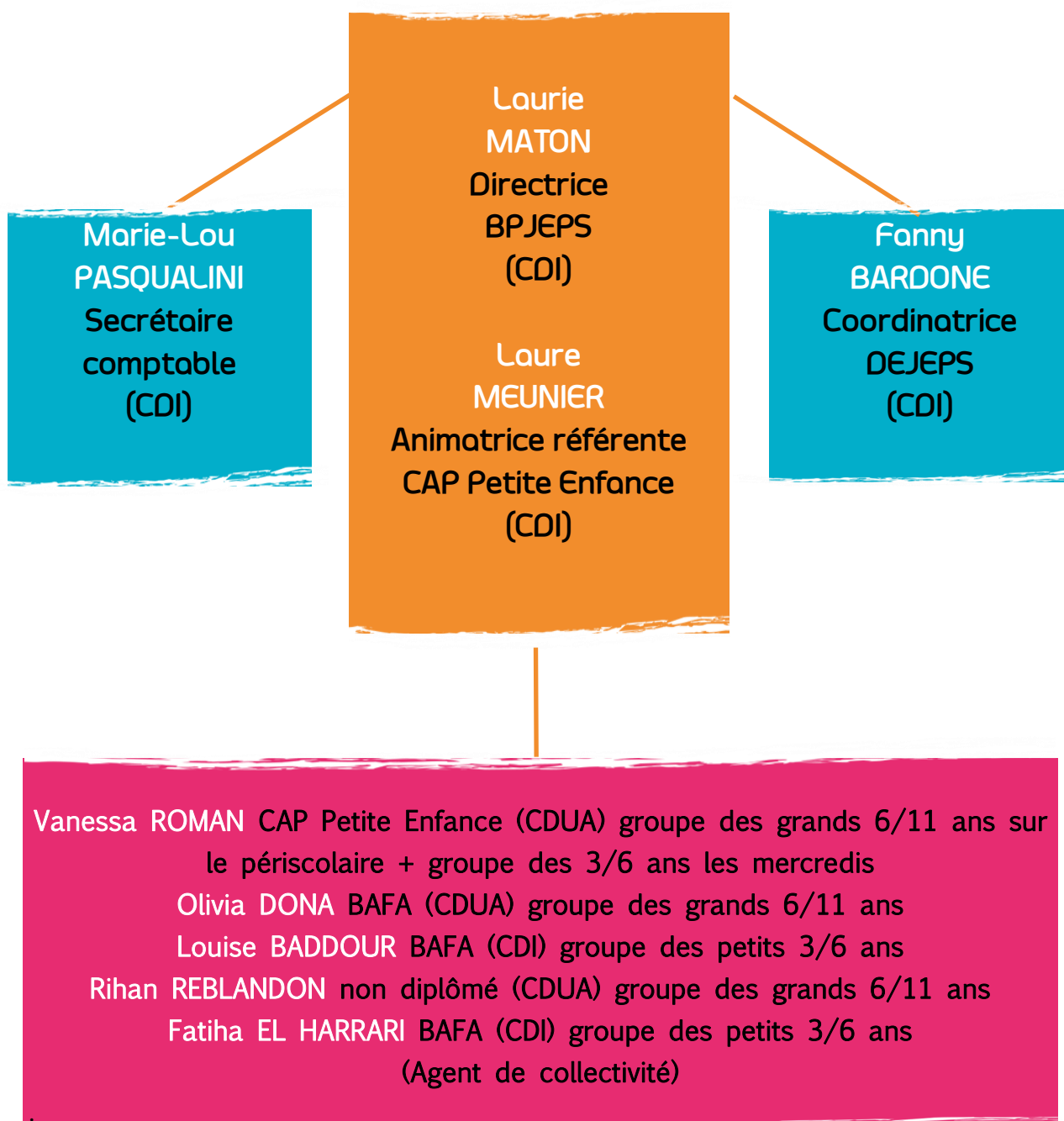
Pour cette raison, les accueils de loisirs de la commune ont confirmé les orientations suivantes :

- Permettre l'accès aux familles les plus en difficulté sur les mercredis et pendant les vacances scolaires.
- Mise en place de projets éducatifs d'envergure.

L'ÉQUIPE D'ANIMATION

Un adulte est un visage identitaire pour l'enfant. Au sein de l'accueil de loisirs, l'animateur fait figure d'exemple, il se rend disponible et est à l'écoute des besoins et envies des enfants tout en agissant avec cohérence.

Sous la responsabilité de l'organisateur : Alfa3a



I. La directrice

Elle a pour mission, compte-tenu des directives de l'Association, de son projet éducatif et des organismes financiers de tutelle, d'assurer le bon fonctionnement de la structure qui lui est confiée, dans le souci de l'éveil et du bien-être de chaque enfant tout en répondant aux demandes de gardes des familles.

Elle travaille étroitement avec les partenaires directs.

Elle est la principale interlocutrice, flexible, elle prend les décisions.

Elle est garante du respect du projet pédagogique, de la législation.

Elle s'assure du respect du principe de neutralité philosophique, syndicale, politique et religieuse au sein de l'ALSH.

Elle s'assure de lutter contre la pauvreté des enfants.

II. L'animatrice référente

Sous l'autorité de la directrice de l'accueil de loisirs, elle dirige l'équipe d'animation, elle gère les questions d'organisation, d'activités, de planning.

Elle est garante du respect du projet pédagogique, de la législation.

Elle forme les animateurs stagiaires par des grilles d'évaluation et des comptes rendus.

Elle est en lien avec les partenaires locaux pour la mise en place de projet.

III. Rôle de l'animateur

Sous l'autorité de la directrice et de l'animatrice référente de l'accueil de loisirs, chaque animateur prend en charge les enfants, organise le planning des activités et l'organisation du quotidien, en tenant compte du présent projet pédagogique élaboré par l'ensemble de l'équipe et agréé par le Service Départemental à la Jeunesse à l'Engagement et aux Sports.

Chaque animateur participe, au sein de l'équipe, à l'écriture, la mise en œuvre de ce projet pédagogique et de son évaluation. Fidèle aux valeurs de l'association il accueille, associe et accompagne les enfants ainsi que leurs parents.

IV. La secrétaire comptable

Sous l'autorité de la coordinatrice des accueils de la commune, elle est en charge de l'inscription des enfants aux activités, du suivi des dossiers et de l'aspect financier des familles.

Elle gère le suivi des impayés.

V. Formations et évaluation

La communication est un élément essentiel du travail d'équipe et favorise la formation de tous. Tout au long de l'année, durant le temps d'animation ou lors de réunions, des échanges ont lieu, permettant à chacun d'apprendre de l'autre. Les animateurs s'évaluent et sont évalués tout au long de l'année.

Certaines réunions permettent aux équipes de plusieurs structures de se rencontrer, d'échanger et de se former entre eux.

Selon les besoins de chacun des formations sont proposées ou imposées à tous pendant l'année comme le PSC1, le BAFA, des formations spécifiques sur des thématiques proposées par le SDJES ou d'autres partenaires.

LE FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Accueillir, associer, accompagner

I. L'accueil en permanence

Accueillir et s'accueillir est l'état d'esprit, le savoir être de l'association Alfa3a. L'équipe s'attache ainsi dans le respect de l'identité de chacun, l'accueil de la différence et dans un climat de confiance, à accueillir chacun en ayant le souci d'apporter une réponse à chaque demande.

Des temps d'accueils :

A l'Accueil de Loisirs, des Grands Chênes

Accueil des parents et des enfants le matin :

Les enfants arrivent à 7h30

Départ des enfants à l'école :

Les enfants partent à 8h20

Accueil des parents et des enfants pendant les petites vacances :

Les enfants arrivent entre 7h30 et 9h

Accueil des parents et des enfants pendant les grandes vacances :

Les enfants arrivent entre 8h et 9h

Départ des parents et des enfants pendant les vacances :

Les enfants partent entre 17h et 18h30

Accueil des enfants le soir :

Les animateurs récupèrent les enfants à 16h30 dans les salles de classe

Accueil des parents le soir et départ des enfants :

Les portes ouvrent à 16h45 et ferment à 18h30

Accueil des parents les mercredis matin :

Les enfants arrivent entre 7h30 et 9h

Accueil des parents le soir et départ des enfants :

Les enfants partent entre 17h et 18h30

Accueillir l'enfant dans sa famille :

Partenaires principaux de la structure, les parents sont, avant tout, les partenaires pédagogiques de la structure.

La structure respecte le principe de neutralité religieuse, politique, philosophique, syndicale. Ainsi, nous tentons de mener notre action auprès des enfants en coéducation avec les parents. Nous ouvrons donc nos locaux aux parents, sommes disponibles, à l'écoute.

L'accueil de loisirs s'inscrit dans le label Plan Mercredi.

Temps en familles

Fin de période 2 et 5, nous partagerons avec les familles un temps, sous le format spectacle et buffet canadien ! Les ateliers ont une place importante, valoriser les apprentissages des enfants en présentant cela aux familles, est essentiel pour l'équipe.

Accueillir en toute sécurité

Le registre de sécurité est tenu à jour sous la responsabilité de la mairie puisque l'accueil de loisirs n'est pas propriétaire des locaux. Chaque animateur connaît les procédures d'évacuation et de confinement d'urgence et sait les appliquer. Ces procédures sont construites en lien avec le PPMS. Un exercice d'alerte est réalisé tous les ans.

Soigner

La directrice, l'animatrice référente et certains animateurs ont certifié leur diplôme de PSC1. L'assistante sanitaire habituelle de la structure est l'animatrice référente.

Trousse à pharmacie :

Une trousse à pharmacie est disponible pour chaque animateur. Elle contient tout ce qui est nécessaire pour assurer les premiers soins à un enfant.

Les allergies :

Les allergies des enfants sont répertoriées sur des listes à disposition de chaque membre de l'équipe.

La prise de médicaments :

Les médicaments sont centralisés sauf en cas de sortie. Seuls les médicaments accompagnés d'une ordonnance ou d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) seront donnés aux enfants conformément aux prescriptions.

L'hygiène :

Les enfants sont invités à se laver les mains avant et après avoir mangé leur goûter, après un passage aux toilettes. Après avoir muni les enfants de tabliers lors d'activités salissantes, les animateurs invitent les enfants à se laver les mains. Les enfants sont également invités à se laver les mains aussi souvent que l'animateur le juge nécessaire.

Accueillir c'est avoir le souci de se préoccuper de l'autre, d'informer, de s'informer de mettre à l'aise dans un cadre chaleureux et convivial. C'est discuter, échanger, partager, proposer afin de répondre aux besoins individuels et collectifs dans une posture bienveillante.

II. Associer à, et pour la vie de la structure

Par l'implication des salariés dans les projets, l'intégration des établissements dans leur environnement et en suscitant la participation active de ses usagers ; associer est l'action d'Alfa3a.

Participer à la vie quotidienne de la structure :

Le temps du goûter :

Pour les élémentaires : il est sous forme de self-service, l'enfant vient se servir. Ce système permet aux enfants de choisir ce qu'ils veulent, d'être plus autonomes et de diminuer le temps de goûter. Puis, chaque enfant est responsable de laisser l'espace du goûter propre avant de partir en activité.

Pour les maternelles : les animatrices distribuent le goûter à chaque enfant. Celui-ci est tenu de mettre dans la poubelle ses propres déchets.

Inscrire la structure dans la vie locale :

L'accueil de loisirs a de nombreux partenaires comme :

Les familles

Pour se rapprocher des familles et créer un lien plus privilégié, nous souhaitons organiser au cours de l'année, des événements en famille. Le but de ces rencontres est de partager un moment festif et convivial avec les parents, de discuter, de se rencontrer réellement, dans un cadre détendu où chacun va vers l'autre. C'est également un vrai temps de rencontre entre les parents et les animateurs à qui ils confient leurs enfants.

L'assemblée annuelle et le comité de concertation permettent de rassembler toutes les familles, de faire un bilan de l'année et d'aborder les projets de la suivante.

La Mairie :

Financier, partenaire éducatif, principal interlocuteur sur la commune, les relations entre l'accueil de loisirs et la Mairie sont essentielles et très étroites. Celles-ci nous permettent notamment d'intervenir dans des manifestations sur la commune et de construire notre action dans le respect des directives municipales. A l'écoute, nos interlocuteurs municipaux sont présents pour échanger avec l'équipe des éventuelles choses à améliorer et participent aux réflexions quant à l'amélioration de l'accueil des enfants au quotidien.

Caisse D'Allocations Familiales :

La CAF de l'Ain finance l'accueil de loisirs en fonction du nombre d'heures de présence des enfants. Ce financement (comme tous les autres) permet d'assurer le fonctionnement global de l'Accueil de Loisirs.

L'École des Grands Chênes

L'Accueil de Loisirs est un espace de relais entre l'école et les familles. Nos liens avec l'école sont donc privilégiés.

L'association des parents d'élèves :

Le Sou des Ecoles est l'association des parents d'élèves de l'école municipale. L'association récolte des fonds en organisant diverses manifestations dans le but de réaliser des projets à l'intention des enfants.

Associer c'est (r)assembler, réunir en acceptant les différences afin de construire en mettant en commun. C'est partager, mêler, mélanger pour faire ensemble, faire équipe.

III. Accompagner l'épanouissement

Accompagner est le savoir-faire de l'association. Chaque membre de l'équipe apporte ainsi son soutien au potentiel de chaque personne accueillie favorisant ainsi l'écoute, la connaissance et le respect des règles, l'acquisition de savoir-faire utiles au développement et à l'autonomie de chaque enfant accueilli.

Les temps des activités

L'organisation des activités est diversifiée. L'accueil de loisirs est, par définition, un lieu où les enfants prennent du plaisir et font des choses qui leur plaisent. L'enfant veut s'amuser. Les activités proposées sont donc « ludiques ».

Les activités périscolaires

Les enfants sont séparés en 2 groupes d'âge. On retrouve les moins de 6 ans dans les salles du bas et les plus de 6 ans dans les salles du haut.

Les animateurs en charge des maternelles récupèrent les enfants à 16h20 pour l'heure du goûter. Le passage aux toilettes s'effectue dans les sanitaires de l'école. Ensuite, différents temps d'activités sont proposés afin de répondre à leurs besoins et attentes. Ils peuvent décider de laisser libre cours à leur esprit artistique en se rendant dans la salle Picasso, ou bien décider de s'occuper en découvrant des jeux de plateau, en jouant à des jeux d'imitations ou autre ou profiter de jeux collectifs dans la salle ou dans la cour.

Les animateurs des plus de 6 ans fonctionnent sur un principe similaire où le libre choix est proposé aux enfants. En effet, après une journée scolaire bien chargée, quand vient le temps de l'accueil de loisirs, nous avons observé que l'enfant a besoin de retrouver un temps cadré mais qui lui offre plus de possibilités, niveau liberté. Choix de participer ou non à une activité, choix de pratiquer ou non une activité physique. La liberté, normée par des règles de vie en collectivité, est ainsi mise à l'honneur. L'accueil de loisirs des Grands Chênes faisant le choix, pour l'épanouissement de l'enfant, de respecter son rythme et ses envies.

Aussi les enfants peuvent se rendre en salle « arc-en-ciel » pour pratiquer jeux d'imitation, jeux de construction ou encore jeux de société. Ils peuvent aussi se rendre en salle « nuage », salle où le calme est propice aux temps de lecture mais aussi aux créations manuelles !

Le club de tennis collabore avec l'accueil de loisirs sur le temps périscolaire les lundis de 17h à 18h. Les enfants de chaque groupe d'âge, selon les périodes, pourront profiter de cours donnés. Les enfants pourront aussi sur inscription profiter d'un atelier Rugby mais aussi d'un atelier de « danse afro urbaine ».

Les activités mercredis

L'équipe propose aux enfants un programme d'animation par cycle. L'élaboration de ces programmes tient compte des attentes du public, du calendrier et des conditions météorologiques.

De plus, durant ce temps d'accueil, nous proposons des sorties afin de favoriser chez l'enfant l'ouverture sur le monde extérieur. Des échanges avec les deux Accueils de Loisirs de Prévessin-Moëns sont également mis en place lors de projets spécifiques (ex : correspondance, etc.) ou lors de temps de rencontres régulières (mercredis et petites vacances scolaires). Des partenariats locaux ou avec d'autres structures sont également mis en place lors de projets spécifiques (ex : repas des aînés, associations ECLAT, sportives ou culturelles, arbre de Noël, raid blanc, « Animômes », des stages, etc...).

Au cours de l'année, plusieurs rencontres sont programmées avec les accueils de loisirs de la commune de Divonne les Bains et Crozet.

Nous poursuivons cette année dans la mise en place d'ateliers organisés par des associations locales, au sein de l'accueil de loisirs. Aussi, cette année, les enfants inscrits le mercredi pourront s'inscrire à des ateliers pour découvrir l'escrime, danse afro urbaine ou encore profiter d'un éveil musical. La participation à ses ateliers se fait moyennant une inscription engageant un supplément au terme de la facturation. Les suppléments sont pratiqués par séance.

Les activités vacances

C'est cette année que démarre la mutualisation des locaux, suite à une volonté municipale. Aussi, l'accueil de loisirs fermera ses portes sur les petites vacances scolaires de la Toussaint, d'Hiver et de Printemps.

A chaque période de vacances scolaires, l'équipe d'animation propose un thème. Différentes activités sont mises en place pour illustrer ce dernier. Le planning d'activité doit contenir une alternance de jeux extérieurs et intérieurs, d'activités manuelles/créatives et sportives. Les animateurs doivent inviter les enfants à mener à bien leurs activités et à les finir. Des excursions, des sorties de proximité, des réalisations manuelles, des jeux de plein air, des ateliers d'expression ou des stages d'initiation sont également organisés.

Nous essayons également de développer durant les périodes de vacances des projets spécifiques en partenariat avec des acteurs locaux ou d'autres structures du pays de Gex. Enfin, ces périodes sont l'occasion d'organiser des séjours de vacances à l'Accueil de Loisirs plus communément appelés : camps ou mini-camps, mais aussi des stages sur des thématiques bien précises souvent avec le soutien d'intervenants qualifiés.

Les journées spéciales

Dans la mesure du possible la structure tente de participer au maximum aux journées organisées par la commune (journée du patrimoine, nettoyage de printemps, kermesse, carnaval...).

Les stages

L'Accueil de Loisirs organisera un stage escrime puis un stage modelage pendant les vacances de Février !

Les séjours courts et séjours de vacances

L'Accueil de Loisirs organise des séjours lors de chaque période de vacances. Ceux-ci permettent aux enfants de favoriser leur ouverture sur le monde, de découvrir de nouveaux horizons ainsi que de développer la notion de respect et de vie en collectivité.

L'organisation dans l'espace

Les groupes :

Durant les mercredis et vacances scolaires, les enfants sont répartis en 2 groupes : Les petits loups (3 à 6 ans) et les Chênes (6 à 11 ans).

Accompagner, c'est écouter des besoins et envies d'un enfant seul, d'un groupe donc être disponible, accessible, ouvert afin de laisser le choix, le libre arbitre à chacun. C'est susciter un échange, une discussion, un débat pour partager et construire ensemble des projets. C'est établir ensemble des règles communes permettant de donner une directive, d'avancer dans la même direction.

Ce présent projet est applicable à partir du 01/09/2023.

Il est un engagement de l'ensemble de l'équipe d'animation de l'Accueil de Loisirs. Il permet à chacun des acteurs de l'Accueil de Loisirs de savoir ce pourquoi nous sommes présents auprès des enfants et ce que nous souhaitons leur apporter.

Signature de la directrice



Accueil de Loisirs des Grands Chênes
36 Impasse Gaston Laverrière
01280 Preveissin-Moëns
Tél: 04 50 40 89 24
Mail: preveissin.animation@alfa3a.org